



# Assemblée générale

Distr. générale  
13 février 2024

Français seulement

---

## Conseil des droits de l'homme

Cinquante-quatrième session

11 septembre–13 octobre 2023

Point 4 de l'ordre du jour

**Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent  
l'attention du Conseil**

### **Exposé écrit\* présenté par Comité International pour le Respect et l'Application de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CIRAC), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial**

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[9 août 2023]

---

\* Le présent document est publié tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement.



## **Situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo**

Notre organisation et ses partenaires ont, à maintes reprises, dans cette Salle, attiré l'attention du Conseil des Droits de l'Homme sur les graves menaces que font peser les différents gouvernements de la région des Grands Lacs sur la paix et la sécurité de toute la sous-région. A maintes reprises, nous avons invité le Conseil à prendre la mesure de l'extrême gravité de la situation des droits de l'homme qui prévaut depuis bientôt trois décennies, dans l'Est de la République démocratique du Congo. Nos appels se sont faits plus pressants depuis la publication par le Commissariat aux Droits de l'Homme, du Rapport Mapping qui a mis en lumière la participation du Rwanda et de ses alliés occidentaux à l'agression contre la République démocratique du Congo. Mais nos appels n'ont pas été entendus.

En ce moment même, la guerre bat son plein dans l'Est de la République démocratique du Congo. Plusieurs groupes armés, dont le M23 soutenu par le Rwanda, sèment la mort et la désolation dans ce pays. Guerre de prédation, le pillage des ressources naturelles et matières premières se fait à grande échelle au nez et à la barbe de la MONUSCO, la force des Nations Unies pour le maintien de la paix. Les viols à grande échelle, les exécutions sommaires et extrajudiciaires d'une barbarie inouïe, sont le lot de ce peuple qui a péché par sa trop grande hospitalité.

L'abandon du Rapport Mapping, l'indifférence de la Communauté internationale ou son insensibilité face à la gravité de la situation congolaise ainsi que son indignation sélective interrogent. Le Rwanda que nous avons dénoncé ici à plusieurs reprises comme auteur principal de ces atrocités, avec plus de 10 Millions de morts congolais, continue à bénéficier de la mansuétude complaisante de la communauté internationale, contrairement à l'intransigeance sélective affichée par le Conseil de Sécurité de l'ONU.

Pour conclure et au regard de l'extrême gravité des violations des droits de l'homme en République démocratique du Congo, notre organisation réitère sa demande au Conseil des Droits de l'Homme pour l'institution d'un Tribunal Pénal pour la République démocratique du Congo, pour rendre justice à ce peuple qui a tant souffert. Le peuple congolais vit un véritable holocauste. La reconstruction de ce pays et de ce peuple passe obligatoirement par la justice.

---